

NAO 2022 : CR de la 1^{ère} réunion

Après la présentation par chaque syndicat de leurs revendications respectives, la Direction a déclaré « *qu'il faut rester cohérent par rapport à la situation de l'entreprise* », que « *le contexte n'était pas favorable aux salariés* » et « *qu'il était impossible de compenser, pour l'entreprise, 100% de l'inflation* » ...

La Direction a ajouté que, même si « *on a de la visibilité* » au niveau charge, « *on a 2,5 milliards d'endettement avec le rachat de Bombardier* ». Celle-ci a également ajouté qu'il y avait des difficultés sur des contrats et beaucoup de provisions à faire, que les matières premières augmentent, et les manquants, liés aux difficultés d'approvisionnement, nous impactaient...

La Direction Générale a ensuite déclaré qu'il y a un espoir d'avoir une prime d'intéressement qui resterait correcte cette année !

Pour FO : Nous avons fermement rappelé qu'on subissait l'impact négatif de la stratégie d'externalisations et de délocalisations d'Alstom...

Nos revendications salariales, sans tomber dans des demandes farfelues, sont certes supérieures à nos demandes de l'année précédente mais tiennent compte d'une inflation importante.

Propositions de la Direction Générale

Non cadres	Cadres
AG : 30€	
AI : 1,1%	2,4 AI

Autres mesures : Budget spécifique de 0,5% pour les jeunes diplômés, Primes activités et de médailles : 1%.

Le budget total annoncé est de 2,37% pour une inflation **de 2,9 %** sur 12 mois de (à fin décembre 2021)

La Direction dit réfléchir à une prime « *Macron* » dont le montant serait cependant assez limité...

Pour FO, ces propositions patronales sont scandaleuses !

- Une entreprise comme Alstom qui ne maintient pas, à minima, le pouvoir d'achat de ses salariés, c'est inconcevable !
- Une prime « *Macron* » aurait dû être dès le départ proposée en plus des augmentations.
- La Direction d'Alstom veut-elle encourager les salariés à aller voir ailleurs ? *D'autant que le manque de reconnaissance ressort clairement de l'enquête de la direction auprès des salariés...*
- L'année 2021 a été, comme la précédente, éprouvante pour les salariés.
- En plus, en analysant les chiffres, on s'aperçoit que la Direction fait l'exploit de proposer un « *budget en %* » inférieur pour les non-cadres (*les plus bas salaires et qui en plus parfois chôment...*) ... Est-ce sérieux pour une entreprise comme Alstom ?

Nouvelle Convention Collective

Après mûres réflexions, 3 des 4 organisations syndicales représentatives dans la métallurgie (FO, CFE-CGC et CFDT) ont décidé de signer la nouvelle convention collective de la Métallurgie : suite à la loi El Khomri (*Exemple : art. L 2261-32 code du travail*) et ordonnances Macron (*que nous avons combattu par le biais d'appels à mobilisations et de grèves*) l'existence même de conventions collectives spécifiques à la métallurgie était en jeu... Il fallait absolument « *sauver les meubles* » !

Nous rappelons que nous n'étions pas demandeur, comme d'autres, d'une Convention Collective Nationale unique et ainsi d'ouvrir la « *boite de pandore* » ... Par ailleurs pendant que certains communiquaient, par voix de tracts, que la prime d'ancienneté disparaissait, FO mettait la pression sur l'UIMM (syndicat patronal de la Métallurgie) et obtenait ainsi le maintien d'une prime d'ancienneté...

Nous communiquerons prochainement plus en détail sur cette nouvelle convention collective (certains points restent à négocier localement dans chaque territoire).